



Signataires : François Erard, Patricia Bidaux, Jacques Blondin, Alia Chaker Mangeat, Jean-Marc Guinchard, Souheil Sayegh, Thierry Arn

Date de dépôt : 24 avril 2025

Proposition de motion **pour une protection de la population et une lutte efficace contre** **le moustique tigre**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'accélération exponentielle de la colonisation de notre canton par le moustique tigre observée depuis 2019 ;
- qu'une majorité de la population genevoise s'inquiète des désagréments et des risques causés par cet insecte invasif ;
- que les risques pour la santé liés à la transmission de maladies ne sont pas négligeables ;
- que les efforts et les moyens de lutte mis en œuvre par le canton de Genève ne sont pas suffisants pour contenir la prolifération du moustique tigre,

invite le Conseil d'Etat

à mettre en œuvre rapidement une lutte de type TIS sur le modèle tessinois.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est un organisme exotique qui fait partie de la cohorte d'insectes – scarabée japonais, punaise diabolique et capricorne asiatique – qui, à la faveur de l'explosion des transports à travers le monde, viennent coloniser nos écosystèmes, souvent avec peu ou sans prédateurs naturels, donc avec un potentiel significatif d'explosion des populations.

Depuis 2019, quand il est apparu à Lancy, le moustique tigre a largement colonisé la zone urbaine et suburbaine du canton de Genève, puisqu'il est observé sur 32 km² répartis sur 24 communes fin 2024. La commune de Thônex affiche le taux de signalisation de la présence du moustique tigre le plus élevé de Suisse.

De nature agressive, il est principalement de mœurs diurnes et occasionne des piqûres très douloureuses. En outre, le moustique tigre peut transmettre des agents pathogènes tels que les virus du Zika, du chikungunya et de la dengue. Si aucun cas « autochtone » de transmission de ces maladies « tropicales » n'a été détecté à Genève à ce jour, 65 cas de dengues « autochtone » ont déjà été signalés en France en 2022. Sur un territoire densément peuplé comme Genève, une telle épidémie pourrait rapidement faire des ravages. C'est donc face à un réel problème de santé publique que nous nous trouvons.

L'Etat et les communes concernées ont déjà pris un certain nombre de mesures curatives comme le triple traitement de près de 15 000 bouches d'égout au Vectomax au cours de l'année 2024, un biocide biologique qui vise à éliminer les larves du moustique. Cependant, cette mesure qui ne cible que le domaine public est insuffisante s'agissant de sa portée, étant donné que l'on observe, sur tout le territoire, une multitude de sites d'eaux stagnantes susceptibles de faire office d'incubateurs pour l'insecte situé sur le domaine privé. Les mesures prises par le canton ne sont certes pas inefficaces mais leur domaine est très limité et, seules, elles sont largement insuffisantes pour éviter une prolifération incontrôlée du moustique tigre.

Le canton du Tessin a une longue expérience en matière de moustique tigre, puisque l'insecte y a été repéré en 2003. Or, toutes les mesures prises jusqu'à ce jour par ce canton n'ont pas permis de limiter suffisamment la prolifération du moustique. Dès lors, le Tessin a décidé de mettre en œuvre, en collaboration avec la Haute école spécialisée de la Suisse italienne et

l'Université de Bologne, un programme de lutte « autocide »¹. La lutte autocide, également connue sous le nom de Technique de l'Insecte Stérile (TIS), est une méthode de lutte biologique visant à contrôler les populations d'insectes nuisibles. Elle consiste à élever des mâles qui seront irradiés pour les rendre stériles puis à les relâcher dans la nature. Les mâles stériles vont s'accoupler avec les femelles, mais ces dernières ne produiront pas de descendance. Elle est largement appliquée dans le monde, y compris sur les moustiques, notamment à Singapour et en Floride. Cette technique ne permet pas d'éradiquer l'insecte mais, en conjugaison avec les autres méthodes, permettrait de diminuer sa population de 90%, la rendant ainsi supportable, ce que les essais de terrain de ces deux dernières années au Tessin ont confirmé².

De l'aveu même de l'inspecteur cantonal de la faune M. Gottlieb Dändliker, la lutte contre cet insecte « *est un défi majeur...* »³. Genève doit donc se donner les moyens de le relever en restant à la pointe de l'innovation.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons, Mesdames les députées et Messieurs les députés, à réserver un bon accueil à la présente proposition de motion.

¹ OFEV, *Stérilisation des mâles : Une nouvelle méthode pour combattre le moustique tigre*, 10.05.2023 :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/dossiers/une-nouvelle-methode-pour-combattre-le-moustique-tigre.html>

² Article du *Temps* du 23.04.2025 :

<https://www.letemps.ch/sciences/contre-le-moustique-tigre-le-tessin-mise-sur-des-males-sterilises>

³ *20 Minutes*, 27 novembre 2023 : <https://www.20min.ch/fr/story/geneve-la-lutte-anti-moustique-tigre-sera-le-defi-de-lete-119167634850>